



14ème législature

Question N° : 104035	De M. René Rouquet (Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Numérique		Ministère attributaire > Numérique
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >programmes	Analyse > code informatique. perspectives.
Question publiée au JO le : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé du numérique sur l'apprentissage du code informatique à l'école primaire. Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, les enfants apprennent les bases du code informatique, en CP ou en CM1, afin de permettre à tous les jeunes Français d'écrire et de configurer, puis d'exécuter un programme informatique simple. Il voudrait savoir si le Gouvernement envisage d'accroître le volume horaire de cet apprentissage à la prochaine rentrée scolaire.